

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FANTASQUE

Publié hebdomadairement par { N. AUBIN, Rédacteur & } Résidence, N: 177. r. St. Valier.
 { A. JACQUES, Imprimeur. }

CONDITIONS.

CE journal rédigé par un Flâneur paraît autant que possible chaque Lundi. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. L'abonnement est de 15 sous par mois. Le bureau éditorial du Flâneur est établi en toutes les promenades, rues et places publiques, on y trouve l'éditeur lorsqu'il y est. No admittance except on business.



ANNONCES.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme, le Flâneur, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la pointe. Toutes communications etc. pourront être laissées chez Mr. J. GRACE, où l'on peut, entr'autres rafraichissements, acheter le Fantasque.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux; je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. I.]

QUEBEC, 31 DECEMBRE 1838.

[No. 48.

Poésie.

G. B. MEUNIER, LE FERMIER ET L'ÂNE.

(FABLE.)

Pour ses travaux un meunier possédait

Un baudet;

Tous les jours pour notre âne étaient jours de carême;

En vain se plaignait-il de sa maigreur extrême;

On lui ménageait l'herbe et le moindre chardon...

Hors les sacs de farine et les coups de bâton.

Un jour comme il vient au plus prochain village.

Maître meunier, déjà sur l'âge,

Charge de blé sa bête et grimpe par-dessus;

Mais le baudet, qui n'en peut plus,

Voulant se délivrer d'un cruel esclavage,

Par un sublime effort s'élança... tout à coup

Le meunier tombe et se casse le cou.

L'âne, se voyant seul, renverse la farine;

Saute, gambade, rue et casse son licou;

Bientôt le gros fermier d'une ferme voisine

Aperçoit dans les champs l'animal révolté

Qui se vautre dans l'herbe et broute en liberté:

"C'est moi qui vais, dit-il, sous le joug te soumettre,

Et tu m'appartiendras sans bourse délier..."

Lors, d'un ton doucereux il va le supplier
 De vouloir bien le reconnaître
 Comme son protecteur, sinon comme son maître ;
 Il aura tous les jours l'avoine au râtelier
 Plus d'accablans fardeaux ! chacun lui fera fête ;
 Enfin, il lui promet félicité parfaite....
 Or, l'imprudent se livre..... et vous saurez comment
 Le gros fermier tint son serment ;
 Il enfourche la pauvre bête,
 Lie au bout d'une gaule une botte de foin,
 Que dans l'air il agite au loin ;
 Plus l'âne trotte, et plus l'amorce horizontale
 S'enfuit devant la dent qui cherche à l'attraper :
 Hélas ! pour le baudet, qui s'est laissé tromper,
 C'est le supplice de Tentale.
 S'il peste contre un jeu qui ne lui convient pas,
 Quelques coups de bâton le remettent au pas ;
 Il a beau dire, il a beau faire,
 L'autre toujours le leurre et le frappe plus fort....

Je connais tel état dans un coin de la sphère
 A qui de ce pauvre âne on fait subir le sort....

LE FANTASQUE.

QUEBEC, 31 DECEMBRE 1838.

PREMIER VOLUME DU FANTASQUE.

Avec le présent numéro finit le premier volume du Fantasque !

Il m'est impossible de laisser passer une occasion aussi solennelle sans adresser à mes lecteurs quelques unes des réflexions que cet événement fait en foule surgir dans mon âme, ni sans leur donner quelques explications sur la conduite et sur l'administration du Journal qu'ils veulent bien accueillir avec autant d'indulgence. On me passera, j'espère, de ressentir un peu d'orgueil et de vanité à la vue du succès qui promet de couronner, de plus en plus, l'entreprise d'une petite feuille que de nombreux obstacles, que d'imprévues vicissitudes ont parfois entravée, mais n'ont point arrêtée. D'ailleurs, je l'avoue, se vanter est une manie des propriétaires de journaux ; ils diffèrent grandement en cela des autres marchands. Ceux-ci se plaignent constamment et amèrement : ils ne vendent rien, ou bien ils perdent trente pour cent sur chaque article offert en vente ; la moitié des débiteurs ne les paie point ; les frais de loyer, de commis, de bureaux, l'intérêt, l'escompte, le bois, la chandelle, et toute cette kyrielle de plaintes qu'ils savent débiter si agréablement, les ruinent, les désespèrent ; tandis que messieurs les marchands d'idées, c'est-à-dire les propriétaires de journaux, sont toujours contents, du moins si vous les en croyez sur parole, ou plutôt sur colonne ; ils font des affaires d'or ; l'encouragement du public est à son comble ; leur journal, dont le besoin s'était fait vivement sentir, remplit toutes les espérances, rencontre tous les objets ; la circulation immense qu'il obtient déjà et qui va toujours croissant surpasse toute conception, etc. etc. etc. . . puis un beau jour on voit le marchand de calicot ou d'épices, ou de bas de laine, ou de vieux fer, prendre maison, rouler voiture, échanger l'aune inflexible et lourde contre la badine dorée et ployante du fashionable,

tandis que le journal ferme aussi boutique, avec cette autre différence que le pauvre propriétaire va chercher dans quelque coin retiré du globe l'oubli d'une gloire éphémère ou plutôt imaginaire ; que le malheureux éditeur veut en vain emprunter quelques sous qui lui donneraient assez de poudre pour se faire sauter la cervelle, et ne se décide à vivre que parcequ'il est trop pauvre pour se faire mourir ; que les imprimeurs cherchent à fonder quelque autre établissement dont le besoin se fasse vivement sentir ; que les gamins se jettent à corps perdu sur la charité publique ou vendent aux papiers des chiffons qu'ils ramassent, ne pouvant se détacher totalement de cette chère république des lettres, la plus ingrate de toutes les républiques. Comme on le voit, les marchands d'objets solides sont plus fins que les marchands d'idées, ils savent s'enrichir en criant misère ; mais en revanche les autres ont une philosophie bien plus édifiante puisqu'ils savent se ruiner en chantant l'abondance.

Mais revenons à notre journal qui, nous l'espérons, ne viendra point confirmer la triste expérience générale, pour peu que nos lecteurs veuillent bien se faire un cas de conscience et se persuader que quoique nos idées soient impayables nous sommes forcés de payer ceux qui les leur transmettent, le papier qui les retient, l'encre qui les représente, la plume qui les trace, la presse qui les répète.

Il faut maintenant que je vous fasse l'histoire véritable et artistique du Fantastique en plaçant devant vos yeux les détails d'intérieur que le public profane n'est que bien rarement admis à connaître et qui, à défaut d'autre intérêt, devront avoir du moins celui de la vérité.

Lorsque nous commençâmes cette folle publication, notre ambition ne se portait point au delà d'un premier numéro et nous eûmes la prudente modestie de ne pas mettre même VOLUME I. N^o. I, désignation qui promet ordinairement tant d'avenir à celui qui, pour la première fois, envisage ses productions imprimées en toutes lettres et qui se berce de la douce mais trompeuse espérance de voir l'univers jeter un regard, curieux au moins, sur le nouveau-né. A l'exception de l'audace, de la présomption ou de la confiance en nous-mêmes comme on voudra l'appeler, il nous manquait tout ce qui est ordinairement requis pour commencer avec quelque espoir de succès une entreprise aussi hasardeuse et aussi épineuse que celle d'un journal, quelque peu considérable qu'il puisse être. Nous n'avions pas d'imprimerie ; (chose assez ordinairement essentielle à l'impression) un ami, protecteur des lettres, et surtout des lettres non prétentieuses, un avocat de la liberté de la presse, chaud partisan de la publicité, en mit une à notre disposition. Ce n'était point une imprimerie pimpante, luisante, neuve, bien dressée, séparée, arrangée, casée ; non chacune de ses lettres et de ses pièces avait subi quelques unes de ces vicissitudes, de ces contradictions que le sort se plaît à réserver seulement aux presses ; et par conséquent à ceux qui y sont liés ; mais enfin c'était une imprimerie et voilà ce que nous désirions.

Notre trône éditorial consistait en un siège de bois qui n'était attendri que par les vermouloures ; la table sur laquelle nos idées devaient s'épanouir se portait assez bien sur trois de ses pieds et les fenêtres, en deuil de leurs vitreaux, permettaient au zéphir de nous apporter, sans entraves, ses inspirations les plus vives. Le reste de notre ameublement faisait avec ces objets une parfaite symétrie. Mais il nous manquait un autre appareil assez utile dans une imprimerie, c'étaient des imprimeurs ; or comme les espèces se trouvaient chez nous au-dessous du pair, les serviteurs n'y abondaient pas. Cela même n'était point fait cependant pour nous arrêter ; encouragé par l'exemple magnanime du grand, du vertueux Franklin, nous nous mêmes courageusement à l'ouvrage et après avoir bien hésité, sâssé et ressâssé, trié, tâonné, nous avons pu voir enfin, sans aide du dehors, briller un bienheureux numéro qui s'en alla porter par le monde sa gaîté, son insouciance et son innocente satire. Quoique le succès ait surpassé nos espérances, les obstacles n'étaient point vaincus, et le public égoïste, qui riait bien franchement de nos extravagances saillies, se faisait le j'n

souvent tirer l'oreille pour solder une modeste somme que chacun trouvait minime et que fort peu payaient. Nul, hélas ! ne connaît les déboires qui s'attachent aux pas d'un journaliste dont les lecteurs sont retardataires ; humble esclave du public et de ses caprices il ne lui reste pour aiguillonner son génie qu'une sombre misanthropie qu'accroissent d'une manière fort alarmante un buffet vide et une marmite béante.

C'est au milieu d'intervalles prospères parsemés tour-à-tour des plus désolants revers de fortunes que le Fantasque parcourut les premiers termes de sa carrière ; néanmoins il sut cacher aux yeux indiscrets ces scènes derrière le rideau, qui, n'eussent, pas moins que le journal, fait rire les amateurs, mais alors trop réellement aux dépens de celui qui faisait métier de les égayer à ceux des hommes éminents.

Expliquons maintenant ce qui paraît chez nous inexplicable à mainte intelligence bornée : la conduite du journal sous le point de vue politique, et son prétendu changement.

Lorsque le Fantasque prit naissance, on se rappellera que la majorité populaire se trouvait régner triomphante ; les hommes qui la dirigeaient, possédant sans frein le pouvoir de l'influence, pouvoir aussi despotique et souvent bien plus fort que celui qui ne repose que sur la force brutale, ne surent point rester dans de justes bornes et, par cette malheureuse fatalité qui s'attache à tout ce qui tient un sceptre quel qu'il soit, changèrent ce sceptre si beau, si vénérable quand on ne l'emploie que pour le bien, en verge de fer . . . puis, hélas ! en une marotte qui devait entraîner ceux qui l'admiraient aux plus grands actes de folie. Le Fantasque vit cela d'un œil chagrin et courroucé, ennemi juré du despotisme, soit qu'il se cache sous l'or et les brillants, soit qu'il se pare du bonnet républicain, il dut lancer, ses traits favoris, les seuls à sa disposition : ceux de la satire et du ridicule, sur ceux qui ourdissaient dans l'irréflexion, des malheurs inouïs pour leur patrie ; il voulut enlever le masque sous lequel se cachaient quelques faux-frères, mais, maladroit, il le leur brisa parfois sur le visage.

Cependant, sitôt que l'erreur de quelques hommes fut saisie par les officieux séides d'un pouvoir imbécille, ombrageux et pusillanime, comme un prétexte de persécution ; lorsqu'on parut vouloir faire éprouver à tout un peuple le châtement de la faute de quelques uns de ses enfans ; lorsque d'insignifians serviteurs d'un maître peu clair voyant exagérèrent le danger pour donner du prix à leurs ignobles services ; lorsqu'on vit le magistrat, dont le nom ferait poindre au visage le rouge de la colère s'il n'attirait d'abord sur les lèvres le sourire du mépris, rendre, pour l'honneur, de déshonorans services ; lorsqu'on le vit inoculer la haine et l'esprit de révolte pour paraître loyal et fidèle ; lorsqu'il s'élança dans des régions peu faites pour son vol au lieu de se blottir en la boutique où il a dû naître, au lieu de distribuer à de jolies chalandes le coquet ruban et de niais sourires, il préféra répandre gauchement une justice ignorante ; lorsqu'il préféra au titre de citoyen respectable celui de magistrat détesté, alors le Fantasque n'y tint plus et ses crayons durent caricaturer celui qui posait pour cela si complaisamment. C'est alors aussi que les vicissitudes et le malheur s'attachèrent à ses jours ; c'est alors que le feu et la persécution vinrent interrompre son cours ; mais sa Parque avait filé pour lui de plus longs jours et des jours plus heureux ; il put renaître pour vivre une vie nouvelle, et quoique dans le cœur il ait préservé les instincts et la philosophie de l'artiste, il put se débarrasser un peu de ses attributs classiques.

Il est inutile de retracer sa vie depuis sa résurrection ; chacun la connaît ; mais pour expliquer sa marche il suffit de dire qu'il a toujours pris pour devise et pour règle ces mots de l'évangile : *Celui qui s'élève sera abaissé.*

Non ; le Fantasque n'a point changé ; il est resté tranquille spectateur de ce drame obscur qui se jouait autour de lui et dont, hélas ! la conclusion n'approche que lentement et lugubrement. Il a vu passer devant lui la longue procession des comédiens qui ont voulu y faire un rôle et, véritable gamin, il s'est pris à lancer des pelotes de

belge sur ceux qui lui semblèrent les plus ridicules : sur les pères-robles, les faux brigands, les faux soldats, sur les rois et sur les courtisans.

Voilà.

Chaque jour, chers lecteurs, votre nombre s'accroît rapidement ; nos succès ne nous laissent rien à désirer et il ne serait pas plus belle position que la notre si vous étiez ponctuels. Il est des exceptions à tout, vous le savez ; mais lorsque nous jetons les yeux sur la longue liste de nos abonnés négligents nous concevons, malgré nous, envers l'espèce humaine, les plus amers sentimens ; nous allons jusqu'à croire que la presse a commis sur le cœur les plus effrayants ravages et qu'il n'est plus de conscience chez ceux qui lisent les journaux. Mais espérons que chacun profitera de l'occasion de la nouvelle année pour expier ses péchés, pour réformer sa conduite, pour vivre d'une vie meilleure, pour payer ses journaux ; quant à nous nous en profiterons pour ne plus envoyer la feuille à ceux qui renverront notre collecteur les mains vides.

On trouvera que nous répétons cette exhortation fort souvent ; c'est l'observation que nous faisons à nous-mêmes, hélas ! mais nous ne regrettons qu'une chose, c'est d'y être forcés, à la vue de tant de gens qui font la sourde oreille.

Si nous pouvions voir qu'enfin on se décide à rémunérer avec régularité nos efforts, nous serions à notre feuille quelques additions qui lui donneraient plus d'intérêt, et qui pourraient contribuer davantage à l'agrément du public ; nous ornerions régulièrement notre prochain volume de musique, de dessins, de portraits, de caricatures, de paysages, etc. etc. ; mais, nous le répétons encore, il faut pour cela que nous ayons vu que les frais nécessaires à ces améliorations ne retomberaient point entièrement sur nous.

— Nous avons commencé la réimpression de la première série et aussitôt qu'elle sera terminée, on pourra se procurer quelques exemplaires du premier volume complet.

PETITE REVUE PARLEMENTAIRE.

CHAPITRE VII.

E. B. O'CALLAGHAN.—Le journalisme l'a porté sur les bancs de la chambre, à laquelle il consacra long-temps des travaux assidus et qui, à son tour, lui faisait dit-on, de petits présents : pour entretenir l'amitié. Orateur virulent, il ne possédait guères que l'éloquence de l'aigreur, de la passion, puis celle des faits nombreux, lucides et décrits à propos, qu'il tenait de la nature de ses occupations journalières. Il conduisit avec beaucoup de zèle et de savoir plusieurs mesures importantes, mais sa charge patente et avouée était de défendre, du sein même de la salle des séances aussi bien que dans les vacances, les procédés de la majorité populaire contre tout le reste de la presse anglaise : tâche qu'il remplit avec une persévérance rare et une habileté qui ne lui fut jamais contestée, mais au milieu de laquelle il ne sut point ordinairement conserver le ton modéré, bienséant qui convient au journaliste politique. Du reste cette règle, dont on ne devrait jamais s'écarter, est journellement foulée aux pieds, de la manière la plus indécente et la plus dégoutante en ce pays par la majorité des écrivains en langue anglaise qui, néanmoins, se piquent de faire le monopole du savoir et de la respectabilité.

Mr. O'Callaghan avait une violence d'opinion, une indépendance d'expressions qui, en chatouillant les susceptibilités étrangères, ne s'accordaient point avec une invincible pusillanimité ; ce qui lui attira souvent des difficultés dont il ne sortit jamais bien pur aux yeux même de ses collègues les mieux disposés à l'admirer. Il a disparu de la scène publique avec la paix ; mais on ne peut dire ni quand, ni comment il y pourra réparaître.

C. S. CHERRIER.—Orateur abondant mais un peu lourd ; juriste éclairé, rapporteur exact et laborieux. Sa parenté l'entraîna peut-être plus loin que de pacifiques dispositions naturelles ne l'eussent fait sans cela.

L. M. VIGER.—Petite tête, gros corps, voix de tonnerre. Il use le tems de la chambre et ses robustes poumons à réclamer le décorum, à vanter une mesure, à célébrer la dignité du corps parlementaire; du reste excellent homme au privé, membre respectable, utile et dévoué. Martyr de l'industrie commerciale plus encore que martyr politique, il a dû expier par de fatigantes persécutions, par d'injurieuses accusations; le tort, inexcusable ici, de donner à ses compatriotes l'exemple et l'élan du progrès vers une carrière laborieuse, active et financière.

G. VANPELSON.—Improvisateur fécond, mais sec; c'est tout-à-fait un avocat; il sait s'échauffer à volonté et se refroidir au moment où l'on s'y attend le moins; en un mot, il transporte les cours de justice au milieu du parlement; il s'émeut, se passionne pour un rien, et néanmoins se sert d'expressions triviales. Il serait estimé de ses collègues s'ils n'avaient lieu d'appréhender chez lui les influences supérieures. Représentant utile, savant et laborieux; il donne à une mesure un vigoureux coup de collier et, parfois, dit, en riant, à ses adversaires des vérités qui ne les égaient point. Il peut tirer sa montre et parler à l'heure.

E. CARON.—Bienveillant, poli de manières et de langage, il accumule les mots, les lieux communs et ne fournit que peu d'idées nouvelles; cependant opiniâtre et persévérant investigateur.

H. S. HUOT.—Je ne lui ferai, ni à lui ni à ses deux collègues précédents, le reproche général d'avoir sacrifié des persuasions à des espérances. A tout péché miséricorde. Mr. Huot est un grand travailleur, sait assembler, sureter les documents, grouper avec art et patience des tableaux et des chiffres. Mais son fort est de brigner, de solliciter des votes, d'intriguer (*canvass*) en faveur d'une mesure; il accomplirait sa tâche favorite avec zèle, finesse et surtout avec succès si l'on ne se défait point autant de lui. Ses rapports sont corrects, lucides et complets.

J. B. MEILLEUR.—Esprit positif, sérieux et qui ne manque pas d'une certaine sagacité, mais s'attachant à des minuties et par trop diffus dans ses discours; politique circonspect, un peu timide mais désintéressé et consciencieux.

C. A. O. CÔTE.—C'est bien véritablement la mouche du coche que le docteur Côte. Il parle, marche, écrit, s'agit, et tous ces mouvements sont des vessies qu'un simple coup d'épingle dégonfle et détruit. A le voir en chambre, essoufflé, affairé, on le croirait chargé d'huiler, de frotter, d'activer les ressorts qui font marcher la machine gouvernementale. Ses poches sont pleines et débordent de projets de lois, de rapports, de discours préparés, et cependant tout cela ne mène à rien; ses discours sont vides de sens, d'idées et n'ont absolument rien de substantiel que leur interminable longueur; il parle après tous les autres et répète ce qu'ils ont dit; il veut toujours avoir le dernier, en sorte qu'il faut lui laisser un terrain, qu'il occuperait bientôt tout seul si chacun des membres n'écoutait que son ennui.

Le docteur Côte, par cette insatiable ambition de faire du bruit, vient d'acquérir une bien triste célébrité; et il a montré ce défaut total de jugement, cette étourderie, qui sont toujours de bien grands crimes lorsqu'ils ont d'aussi terribles conséquences que celles que viennent d'avoir et que lorront malheureusement encore avoir les derniers évènements.

L'Éditeur du *Canadien*, ETIENNE PARENT Ecr. et MR. JEAN BAPTISTE FRECHETTE, son imprimeur, sont emprisonnés depuis mercredi dernier sur accusation de haute trahison. Certes il ne nous appartient point de défendre ces messieurs, et il serait superflu pour nous de rallier autour d'eux l'opinion publique; mais à la vue de cette persécution contre le seul journal publié dans l'intérêt et dans les vues de la majorité Canadienne nous ne pouvons nous empêcher de chanter une hymne d'actions de grâce en l'honneur de cette liberté de la presse qui laisse bien dire qu'il n'y a ni vertu, ni conscience, ni Dieu, ni morale, ni Ame; qui laisse même con-

celler le vol, l'incendie, le meurtre, mais qui entre en courroux si vous parlez de nous ne pouvons nous empêcher non plus, d'adorer cette liberté individuelle que le plus ignoble des estafiers de la police peut garotter en pleine rue et envoyer pourrir sur l'infecte grabat des cachots !

La police, (Dieu nous préserve des mauvaises pensées !) fait encore des recherches et met en force de son mieux la loi *partiale*. Samedi soir elle a fait visite à un armurier dont les sentiments de loyauté sont bien connus, mais qui tient de ses parents le péché mortel d'être né français. Elle enleva de chez lui, après y avoir fait les plus minutieuses perquisitions, deux vieux sabres qu'on y avait mis pour réparer, nettoyer et rendre vendables ; mais elle ne toucha point à des armes qui avaient l'honneur d'appartenir à des originaires anglais ! Dans un tems où il est si dangereux d'avoir chez soi des armes, nous aimerions bien à savoir pourquoi l'on permet au *Mercury* d'annoncer des fusils à vendre, tandis que la loi du Conseil Spécial en recommande la saisie chez tout le monde indistinctement ?

On peut souscrire en notre bureau et chez nos agens à un pamphlet actuellement sous presse et qui a pour titre : THE EXECUTIVE GOVERNMENT AND THE JUDICIARY OF LOWER-CANADA IN COLLISION.—LE GOUVERNEMENT EXECUTIF ET LA JUDICATURE DU BAS-CANADA EN COLLISION. Avec cette épigraphe : *"In human government there are but two controlling powers: the power of arms and the power of laws. If the latter be not enforced by a judiciary above all fear and above all reproach, the former must prevail: and thus lead to the triumph of military over civil institutions."* "Dans les gouvernements humains il n'est que deux moyens de contrôle : le pouvoir des armes et celui des lois. Si le dernier n'est pas exercé par une judicature au-dessus de toute crainte et de tout reproche, le premier doit prévaloir ; et produire ainsi le triomphe des institutions militaires sur les institutions civiles." (*Story's Commentaries on the Constitution of the United States* P. 483.)

Outre un rapport complet de la fameuse affaire de *l'habeas corpus* et des difficultés auxquelles a donné lieu la décision des juges, ce pamphlet contient une revue légale des actes des dernières administrations en général, un examen impartial de celle de Lord Durham et de la présente en particulier, ainsi qu'un résumé où l'auteur cherche à prouver par des autorités et des précédents qu'il est dans l'intérêt immédiat de la mère-patrie que la judicature des colonies ne soit contrôlée que par le pouvoir impérial, et qu'elle ait elle-même un contrôle indépendant sur les actes de la législature locale.

Le seul but de la publication de ce pamphlet étant de répandre autant que possible tous les détails d'un fait inouï dans les annales judiciaires et de le mettre sous les yeux d'autorités compétentes, dans un jour que la presse périodique du pays n'a pu embrasser, le prix n'en sera fixé qu'ultérieurement lorsque le nombre de souscripteurs sera connu. La modicité sera donc proportionnelle au nombre d'exemplaires qui s'en pourra placer.

Les listes de souscriptions seront immédiatement colportées, et l'ouvrage achevé aussitôt qu'elles auront été remplies.

•• Le mot de la charade de notre dernier numéro est MER-VEILLE.

•• AUX CORRESPONDANTS.—Nous n'insérerons point la critique de la pièce de vers de Mr. BARTHE que contenait notre dernier numéro. L'auteur s'est mépris sur les raisons qui nous ont fait lui accorder une place. Il eût dû savoir que nous l'avons mise dans le *Fantasque* la considérant plutôt comme une évocation de *Bombastes furioso* que comme un appel aux Canadiens de prendre les armes qu'ils n'ont plus.

LES JOLIES VOISINES

Je ne connais pas de plus grand fléau qu'une jolie voisine, et cependant je vous jure que je suis tout aussi sensible qu'un autre au mérite de deux beaux yeux, d'un nez retroussé, d'un pied mignon et d'un profil sentimental.

La jolie voisine est ordinairement pourvue de toutes ces avantages : c'est la plus jolie femme du quartier ; elle est fraîche comme le printemps, elle est digne des adorations de l'univers entier, de la banlieue et du voisinage.

J'ai dit plus haut que la jolie voisine était un fléau ; eh bien ! je ne m'en dédis pas.

On ne se figure pas combien d'existences ont été dénaturées et dérangées par le simple fait d'avoir une jolie femme pour voisine.

Un jeune homme travaillait du matin au soir, toujours courbé sur son écritoire ; il promettait à son pays un étudiant en droit distingué, un médecin laborieux, ou bien un homme de lettres d'une certaine consistance ; tout à coup le voilà qui devient paresseux comme un Turc ; il passe toute sa journée à fumer, à regarder les mouches voler ; que dis-je, les mouches ? Heureuse sa famille, s'il se contentait de le regarder !

Mais non ; ce qu'il regarde c'est la beauté d'en face, c'est la belle écaillère, c'est mademoiselle *** ; c'est Cléopâtre, c'est Hélène, c'est Aspasia ; en un mot toutes les beautés, perfections et grisettes des temps anciens et moderne ; car, quel que soit son rang ou son époux, la jolie voisine représente tout cela.

C'est une huitième merveille du monde logée sous la gouttière. J'ai fait de nombreuses études sur la jolie voisine.

Elle a toujours des giroflées, des rosiers, et des capucines, qu'elle arrose et qu'elle cultive à heures fixes ; c'est le quart d'heure des œillades. C'est alors que le voisin fait feu des quatre pieds ; et réduit son articulation à un état de télégraphe pour peindre à la jolie voisine l'état de son cœur et les dimensions de son amour.

La voisine répond tant que le voisin se borne à des œillades, et se contente de lui répondre dans la même pantomime ; mais quand arrivent les gestes, les signes et les baisers dans le creux de la main, la voisine monte alors sur ses grands chevaux, fait la grimace, ferme brusquement sa fenêtre, ou ne rend à la scène muette de l'amoureux qu'un sourire de dédain qui le pulvérise.

Je vous plains si vous avez une jolie voisine : vous êtes toute la journée collé sur votre carreau, votre cœur bat dès que le rideau tremble au moindre zéphir ; quand la fenêtre s'ouvre, vous frissonnez depuis les pieds jusqu'aux cheveux, vous allez la voir, la contempler... Déception ! c'est la bonne qui ouvre la fenêtre pour secouer le tapis de la chambre à coucher !

Puis, quand vous avez bien soupire, que vous êtes devenu enflammé comme votre briquet phosphorique, et malgré comme une de ses allumettes à force de désirs et de passion, la jolie voisine semble s'adoucir ; elle sourit elle montre ses dents, et elle pose la main sur son fichu.

Vous vous croyez favorisé, tandis que ces marques d'attention s'adressent à un beau jeune homme blond, situé sur votre tête, qui fait depuis quinze jours le même manège que vous, avec une pipe en porcelaine du Japon, et une robe de chambre à ramages.

Gardez-vous surtout, si vous avez une jolie voisine, de lui lancer un billet doux ; vous êtes perdu, il n'y a pas de mystification, de déboire et d'affronts que vous n'avez à avaler en pareil cas.

Tantôt c'est elle qui affecte de mettre ses papillotes avec vos phrases d'Antony et vos expressions Tour de Nesle.

Tantôt c'est la petite fille qui affecte également de faire des canards en papier sur la fenêtre de madame sa mère, et ce sont les témoignages de votre amour qui servent encore à faire ces mêmes canards.

On a vu des monarques épouser des bergères, on n'a jamais vu de voisins épouser leurs jolies voisines.

Il est un âge dans la vie où l'on s'adonne à l'amour par la croisée ; c'est l'âge des premières illusions, des moustaches naissantes.

L'étudiant de première année à presque toujours dans le voisinage de son code civil une femme magnifique qu'il suppose être un dragon de sagesse et de vertu, et qu'il retrouve, quelques années après, enlacée dans les quadrilles les plus saint-simoniens de la barrière.

On peut se moquer de l'homme qui est amoureux de sa voisine, mais assurément on aura tort de le blâmer.

En effet, même dans les orages de la vie, dans les circonstances les plus voluptueuses, on ne retrouve pas toujours cette aurole de fraîcheur et d'amour dont on entoure le front et les papillotes de sa jolie voisine.

Ne maudissez donc pas vos invocations à la lune, les romances chantées le soir pour l'at tendrir, les solos de guitare, les gestes et les baisers que vous lui avez prodigués. La jolie voisine est une riante apparition qu'on ne salue qu'une fois, qu'on ne caresse qu'une fois. L'âge mûr a des conquêtes, des possessions, des réalités, mais bien souvent il lui arrive de regretter de ne pas même avoir une laide physionomie à adorer dans son voisinage.

L'AFFICHE.

L'AFFICHE se publie avec la FANTASQUE et se délivre GRATIS.

Le prix des annonces qui y sont insérées est fixé aux mêmes taux que ceux des autres papiers publiés en cette ville.

Les annonces envoyées à l'un des dépôts du FANTASQUE ou au bureau avant le Vendredi au soir, seront sûrement insérées.

DÉPÔTS EN VILLE.

P. DELCOUR, - - - - Rue St. Jean.
R. DESERRY, - - - - Rue Coult. rd.
E. GINGRAS, - - - - Marché de la H. V.
J. MAHEUX, - - - - Rue St. Paul B. V.
J. VANDERHEYDEN, - - - - Marché St. Paul.

BOUQUE DE RELIEUR.

LE sousigné informe ses amis et le public en général, qu'il a établi sa boutique dans la maison de F. Buteau, écr. Rue St. Paul, et qu'il est prêt à exécuter tous ouvrages de relieur &c. &c. dont on voudra bien le favoriser. Il espère par son assiduité et sa ponctualité mériter le même encouragement qu'il eût avant son départ de Québec.

LOUIS LEMIEUX, relieur.

Québec 26 octobre 1838. Rue St. Paul.

SOULEIERS DE CAOUTCHOUC (India Rubber Shoes) de toutes grandeurs à vendre chez le sousigné, à un prix modéré.

AM. FAFARD.

Québec, 18 Oct. 1839.

SIGNOR VINCENT MAZZOCCHI

(d'Ancon, Italie.)

MAITRE DE CHANT.

A l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs à Québec et des environs que s'étant décidé à ouvrir en cette ville une ACADEMIE DE MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE il vient de faire les arrangements nécessaires en la maison située rue du Palais, vis-à-vis de la résidence de Mr. Palzarilli, où les amateurs de musique trouveront un Prospectus de ses conditions et des réglemens qu'il se propose d'établir.

Il ose se flatter que sa longue expérience dans l'art musical et une attention constante apportée dans son enseignement lui mériteront une part de l'approbation et de la confiance du public de Québec. — 21 Juillet 1838.

ATTENTION MILICIEUS !!

LE sousigné prend la liberté d'offrir ses services aux Miliciens, qui ont servi dans l'un ou l'autre des six bataillons de milice incorporés pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis de l'Amérique, en qualité d'agent pour solliciter les terres que Son Excellence le Gouverneur-Général promet leur octroyer, d'après sa proclamation du 15ème du présent mois, pour les récompenser de leurs services méritoires pendant cette guerre; Remarquez que, suivant cette proclamation, personne n'est recevable à faire valoir ses droits, si ce n'est un milicien qui se serait adressé au gouvernement pour les faire valoir avant le 1er août 1830. ceux qui ont négligé de le faire avant ce terme expire, sont déchus. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance lui transmettront les pièces au soutien de leurs prétentions, savoir: billets de concession, ordres du gouverneur en conseil ou autres pièces justificatives, prouvant leurs droits antérieurement au 1er août 1830, francs de port. La charge pour ses peines et ses déboursés, de cinq arpents sur cent, avec les frais et déboursés, si aucun il y a.

JAS. VOYER,

ex lieutenant-colonel commandant le 4e bataillon des milices d'élite incorporées pendant la dernière guerre

29 septembre 1838.

EDUCATION.

ECOLE BRITANNIQUE ET CANADIENNE, SAINT-ROCH.

LES sousignés ouvriront des classes du soir, LUNDI 8 du courant.

Les branches d'Education qui suivent y seront enseignées:

La lecture et la grammaire; l'anglais, le français et l'italien; la composition en anglais, l'écriture, l'arithmétique, intellectuelle et sur l'ardoise; le mesurage, la géométrie, l'algèbre, la tenue des livres, etc., etc.

Heures de classe, de 7 à 9.

Pour informations ultérieures, s'adresser à l'École.

ROBT. GEGGIE,

FREDERIC SIMEON.

Québec, 5 Octobre 1838.

ON A BESOIN à ce Bureau de quelques PETITS GARÇONS pour vendre des journaux.

BUREAU DU FANTASQUE,
10 NOVEMBRE 1838.

ETRENNES DES PORTEURS
AUX ABONNES DU FANTASQUE.



Le Jour de l'An.

I.

Si j'aime un jour dans les jours de l'année,
Chers abonnés, c'est de tous le premier
Le seul beau jour que dame destinée
Réserve encore au petit gazetier.
Dans notre siècle où l'or donne victoire ;
Où le plus riche est toujours le plus grand ;
Ah ! laissez-nous chanter un peu la gloire
Du premier jour de l'an
Du premier jour de l'an.

II.

Si je tenais les destins de la terre,
Oui, pour jamais, j'en ferais le bonheur ;
Par une ruse innocente j'espère,
Du genre humain je surprendrais le cœur.
La vertu seule existerait au monde
Tout ici-bas serait doux sentiment :
Je changerais tous nos jours, à la ronde,
En un seul jour de l'an
En un seul jour de l'an.

III.

L'enfant chéri n'attend point que l'aurore
Ait éveillé les auteurs de ses jours,
Tendres baisers donnés, repris encore,
Prières, vœux, promesses ont leur cours,
Pour le passé dit sa reconnaissance,
Beaucoup d'amour aussi pour le présent ;
Car tout marinot a compris par avance,
Que c'est un jour de l'an,
Que c'est un jour de l'an.

IV.

Chaque neveu fait miellense visite
A l'oncle âgé qui tient lourd coffre-fort ;
Sur son teint frais tout haut le félicite,
(Pensant combien il serait un beau mort !)
Puis fait des vœux pour qu'il vive sans-cesse,
Et vous l'étouffe en un embrassement !...
Tremblez parents : si vive est la tendresse
Le premier jour de l'an,
Le premier jour de l'an !

V.

Puisqu'en ce jour des souhaits il faut faire,
Voici les miens que je tire du cœur :
Que nos efforts puissent long-tems vous plaire ;
Agréez tous cet avis au lecteur,
Que tout époux ait de la patience,
Que sa moitié chez lui trouve un amant
Que l'amoureux agisse avec prudence
Surtout le jour de l'an
Surtout le jour de l'an.

VI.

Que les puissants montrent plus de clémence ;
Les courtisans un peu moins de leur fard ;
Les avocats un brin de conscience ;
Que le docteur n'exerce plus son art.
Voilà les vœux qu'en la nouvelle année
Pour vous, messieurs, je ferai bien souvent
Si vous m'aidez durant cette journée
A bien commencer l'an
A bien commencer l'an.

L. J. G.

L'AFFICHE.

MR. A. FLAMONDON,
PEINTRE.

VIENT de transporter son atelier de peinture, de la Chambre d'Assemblée à PÎLOTEL DREU dans l'appartement situé immédiatement au-dessus de celui de Messire Lorenger. L'entrée en est dans la rue du Palais.

On peut voir dans l'atelier de Mr. Flamondon les tableaux suivants :

Un tableau magnifique par RUBENS, 5 pieds de hauteur sur 8 de longueur.

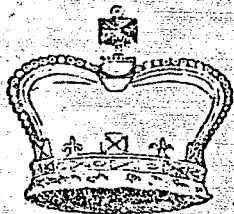
Un très-beau tableau par N. POUSSIN, 9 pieds sur 6.

Un paysage par le célèbre REYSDAL, 3 pieds sur 4.

Un très-beau tableau dont l'auteur est inconnu, représentant un combat de chiens et de chats.

Mr. Flamondon qui a visité l'Europe et étudié les productions des premiers maîtres peut garantir l'originalité des quatre tableaux ci-dessus. — 21 juillet 1838.

JOSEPH LOUIS,
BOTTIER ET GORDONNIER,
No. 17, RUE ST. JEAN, QUEBEC.



PREND la liberté d'informer respectueusement le public et ses amis qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de Londres un assortiment des meilleurs matériaux en son genre d'affaires, savoir : l'eau de chèvrenil, de chevres et de veau pour Messieurs, ainsi que d'élegants promesses de goût, satins, etc. pour Dames.

Toute commande sera exécutée promptement et avec attention.

AUSSES — 1 paires militaires, verrous impérial et autres, etc. — 20 juillet 1838.

Coûte des rues St. Jean et St. Stanislas.

T. BUCKELL aura constamment en main et offre à bon marché pour argent comptant tous les articles dans son genre, tels que thés de première qualité, épiceriers, vins, eau-de-vie de cognac et autres liquors spiritueux, et si, au lieu du cidre clarifié de l'ennery, des pois et issant, miel de la meilleure qualité, raisins noirs, oranges, citrons, &c. &c.

Aussi — 100 Quintaux grain d'avoine de qualité supérieure. — Québec, 7 juillet 1838.

J. B. CORRIVEAU,
CHAPELLERIE DE QUEBEC,
No. 4,

Rue Lamontagne, Côte de la Basse-Ville.

VICTORIA HOUSE.

(RUE SOUS-LE-PORT, — QUEBEC.)

GEORGE ARNOLD, PROPRIETAIRE.



CETTE Hôtellerie est maintenant ouverte pour la réception des visiteurs. La situation et la commodité des lieux offrent une réunion d'avantages que ne présente aucun établissement semblable dans Québec, et auxquels les Canadiens n'offrent rien de supérieur. Les arrangements ont été faits sous la surveillance d'une commission de propriétaires, et comme il va conduire lui-même en personne l'établissement, les visiteurs qui le favoriseront peuvent compter sur toutes les attentions possibles. La situation des lieux offre surtout les plus grands avantages aux Messieurs qui sont concernés dans les affaires de ce port, à cause de la proximité des quais où amarrent les bateaux à vapeur, et de la Douane; et les arrangements sont tels qu'ils présentent toutes les commodités au public en général. Au rez-de-chaussée il y a un vaste salon et une chambre de lecture. Le premier étage comprend deux chambres spacieuses qui par le moyen d'une arche entre les deux, peuvent, au besoin, être converties en un magnifique appartement de 70 pieds sur 32, et 15 pieds de haut; dimensions qui le rendent un local plus propre pour assemblées publiques, &c. &c. Les nombreux appartements contenus dans les trois étages supérieurs, sont montés pour la convenance des familles et des individus. Une galerie spacieuse couronne le toit et commande la vue splendide du havre de Québec et des campagnes environnantes.

Les vins et autres boissons de l'établissement seront de la première qualité; on pourra se procurer des rafraîchissements durant tout le jour; et le propriétaire s'efforcera, dans le service de ses hôtes, de réunir la modicité des prix à l'excellence des fournitures.

GEORGE ARNOLD.

Québec, 23 juin 1838.

Note. — Les Marchands de bois et autres liés à cette branche de commerce, trouveront toutes les commodités et attentions à l'établissement ci-dessus, le propriétaire ayant depuis nombre d'années formé de nombreuses connaissances parmi les personnes engagées dans cette ligne, de la province Supérieure et des États-Unis.

IMPRIMERIE DU FANTASQUE

10 Novembre 1838.

L'AFRICAIN.

AVIS,

PIERRE PLAMONDON étant renvoyé de l'emploi du soussigné, le public est notifié de ne point lui permettre de se mêler en aucune manière dans les affaires des Poids et Mesures.

THOS. ATKINS.

Inspecteur des Poids et Mesures.

Les Editeurs de tous les journaux publiés dans le district de Québec voudront bien donner deux insertions à ce qui précède.

EDUCATION.

ECOLE BRITANNIQUE ET CANADIENNE,
SAINT-ROCH.

Les soussignés ouvriront des classes du soir, LUNDI 8 du courant.

Les branches d'Education qui suivent y seront enseignées :

La lecture et la grammaire ; l'anglais, le français et l'italien ; la composition en anglais, l'écriture, l'arithmétique, *intellectuelle et sur l'ardoise* ; le mesurage, la géométrie, l'algèbre, la tenue des livres, etc., etc.

Heures de classe, de 7 à 9.

Pour informations ultérieures, s'adresser à l'école.

ROBT. GEGGIE,

FREDERIC SIMEON.

Québec, 5 Octobre 1838.

MAGASIN D'ÉPICERIES

Coin des rues St. Jean et St. Stanislas.

T. BICKELL aura constamment en main et offre à bon marché pour argent comptant tous les articles dans son genre, tels que thés de première qualité, épicerie, vins, eau-de-vie de cognac et autres liqueurs spiritueuses, ainsi que du cidre clarifié de Penner, des pois cuisants, miel de la meilleure qualité, raisins frais, oranges, citrons, &c. &c.

Aussi—100 Quintaux gruau d'avoine de qualité supérieure.—Québec, 7 juillet 1838.

SOULIERS DE CAOUTCHOUC (India Rubber Shoes,) de toutes grandeurs à vendre chez le soussigné, à un prix modéré.

AM. FAFARD.

Québec, 18 Oct. 1838.

VICTORIA HOUSE.

(RUE SOUS-LE-FORT, — QUÉBEC.)

GEORGE ARNOLD, PROPRIÉTAIRE.



CETTE Hôtellerie est maintenant ouverte pour la réception des visiteurs. La situation et la commodité des lieux offrent une réunion d'avantages que ne présente aucun établissement semblable dans Québec, et auxquels les Canadas n'offrent rien de supérieur. Les arrangements ont été faits sous la surveillance immédiate du propriétaire, et comme il va conduire lui-même en personne l'établissement, les visiteurs qui le favoriseront peuvent compter sur toutes les attentions possibles. La situation des lieux offre surtout les plus grands avantages aux Messieurs qui sont concernés dans les affaires de ce port, à cause de la proximité des quais où amarrent les bateaux à vapeur, et de la Douane ; et les arrangements sont tels qu'ils présentent toutes les commodités au public en général. Au rez-de-chaussée, il y a un vaste salon et une chambre de lecture. Le premier étage comprend deux chambres spacieuses qui par le moyen d'une arche entre les deux, peuvent, au besoin, être converties en un magnifique appartement de 70 pieds sur 32, et 15 pieds de haut ; dimensions qui le rendent un local plus propice pour assemblées publiques, &c., &c. Les nombreux appartements contenus dans les trois étages supérieurs, sont montés pour la convenance des familles et des individus. Une galerie spacieuse couronne le toit et commande la vue splendide du havre de Québec et des campagnes environnantes.

Les vins et autres boissons de l'établissement seront de la première qualité ; on pourra se procurer des rafraichissements durant tout le jour ; et le propriétaire s'efforcera, dans le service de ses hôtes, de réunir la modicité des prix à l'excellence des fournitures.

GEORGE ARNOLD.

Québec, 23 juin 1838.

Note.—Les Marchands de bois et autres liés à cette branche de commerce, trouveront toutes les commodités et attentions à l'établissement ci-dessus, le propriétaire ayant depuis nombre d'années formé de nombreuses connaissances parmi les personnes engagées dans cette ligne, de la province Supérieure et des Etats-Unis.

J. B. CORRIVEAU,
CHAPELLERIE DE QUÉBEC,
No. 4,

Rue Lamontagne, Côté de la Basse-Ville.

L'AFFICHE.

NOUVELLE PUBLICATION.

GEOGRAPHIE ELEMENTAIRE.

PAR DEMANDES ET PAR REPONSES.

A l'Usage des Ecoles.

Par **Joseph Laurin.**

PROSPECTUS.

L'EDUCATION est la base primitive des Etats; elle rend les hommes capables d'honorer leur patrie par leurs écrits; elle crée de savans législateurs et d'éloquens orateurs propres à mettre leur pays en parallèle avec les Etats voisins; elle fonde la gloire des peuples et elle est le plus grand bienfait et plus brillant avantage dont puisse jouir un peuple. C'est un objet de la plus haute importance et du plus vif intérêt. Sans l'éducation, l'homme ne peut pas faire à ses semblables tout le bien qu'ils ont droit d'en attendre dans l'état social, et il ne peut non plus occuper le rang distingué que les lumières assurent toujours à celui qui la possède. Il est donc du devoir de chacun, soit comme individu, soit comme membre de la grande famille humaine, de faire usage de son influence, pour encourager les hommes à cultiver leur esprit.

C'est dans le dessein de satisfaire à ce devoir commun et de payer ma quote-part du tribut imposé à chaque membre de la société, que j'ai voué ma jeunesse à l'extension de l'éducation, et que j'ai déjà sacrifié mon loisir, mon repos et mes veilles à la publication de plusieurs ouvrages élémentaires propres à guider les pas de mes jeunes compatriotes dans le chemin des sciences.

LA GEOGRAPHIE est une de ces sciences reconnues indispensables pour une bonne éducation. L'étude en est donc essentielle à l'homme. C'est par une étude approfondie de cette science que le Géographe dresse ses cartes et nous offre une description un peu exacte de notre globe. C'est encore par l'étude de cette science que le navigateur apprend à faire usage de la boussole, et qu'il sait diriger son vaisseau vers un point fixe, et lui faire tenir, au milieu du vaste élément, une route assurée. Si l'étude de la Géographie procure tant d'avantage, il importe donc aux Canadiens de s'y livrer avec ardeur. Pour acquérir une connaissance parfaite de cette science, il faut d'abord en étudier les principes. C'est pour leur faciliter cette acquisition que je leur offre dans ce volume les éléments de la Géographie propres à les disposer à une connaissance plus étendue et plus parfaite du globe que nous habitons. Trop heureux si, malgré mes faibles talens, je puis atteindre le but désiré.

JOS. LAURIN.

Québec, 3 Septembre, 1838.

P. S.—Cette Géographie Élémentaire former une Brochure de 60 à 70 pages, format in—18.

M. Laurin informe les amis de l'éducation, dont il sollicite l'encouragement, que cette ouvrage sera mis sous presse sous un court délai; et que pour en faciliter le débit, le prix sera très modique.

N. B.—Messieurs les Éditeurs des Journaux Canadiens sont priés de publier une fois le présent PROSPECTUS, et ils auront droit à un exemplaire.

**JOSEPH LOUIS,
BOTTIER ET CORDONNIER,**
No. 17, RUE ST. JEAN, QUEBEC.



PREND la liberté d'informer respectueusement le public et ses amis qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de Londres un assortiment des meilleurs matériaux en son genre d'affaires, savoir:—Peaux de chevreuil, de chèvres et de veau pour Messieurs, ainsi que d'élegants prunelles de goût, satins, etc. pour Dames. Toute commande sera exécutée promptement et avec attention.

AUSSI,—Eperons militaires, vernis impérial et cirage français.—Québec, 30 juin 1838.

BOUTIQUE DE RELIEUR.

LE soussigné informe ses amis et le public en général, qu'il a établi sa boutique dans la maison de F. Buteau, écr. Rue St. Paul, et qu'il est prêt à exécuter tous ouvrages de relieur &c. &c. dont on voudra bien le favoriser. Il espère par son assiduité et sa ponctualité mériter le même encouragement qu'il eut avant son départ de Québec.

LOUIS LEMIEUX, relieur.

Québec 26 octobre 1838. Rue St. Paul.

IMPRIMERIE DU FANTASQUE

17 Novembre 1838.